



Vendredi 31 Juillet 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Voici le protocole pour les vacances d'été 2020

## Enfants scolarisés en Primaire 2019/20

### Accueil à l'école primaire, Accès par l'école maternelle

#### Ouverture du centre de loisirs :

**ATTENTION BIEN SURVEILLER LES HORAIRES DE SUR LE PROGRAMME,**  
**L'ACCUEIL PEUT VARIER SUIVANT LES ACTIVITÉS !!**

Accueil Matin Grange aventure	7H15 – 9H00
Activités Matin	9H00 – 11H30
Accueil Méridien	11H30 – 12H15
Temps Méridien	12H15 – 13H15
Accueil Après-Midi	13H15 – 14H00
Activité Après-Midi	14H00 – 17H00
Accueil Soir Grange aventure	17H00 – 18H30

- Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant d'aller au centre de loisirs. Si elle est supérieure ou égale à 37.8°C, l'enfant doit rester à la maison. Au centre, un contrôle de température pourra être fait par un animateur en cas de doute.

- Si la température est supérieure ou égale à 37.8°C votre enfant sera refusé au centre.

- **Un** seul parent devra emmener ou récupérer son enfant **jusqu'au** portail vert et **ATTENDRE** sa prise de température par un animateur.

**ATTENTION AUCUN ENFANT DE MOINS DE 12 ANS NE DOIT ARRIVER SEUL !!**

- Nous demandons à chacun de venir avec un cabas de course **AVEC LE NOM DE L'ENFANT** sur ses affaires et sur l'extérieur du sac : **Merci de limiter les effets personnels de vos enfants.**

\*une casquette

\*le goûter du matin

\*le doudou uniquement autorisé à la sieste

\*une gourde

\*le pique-nique

1. L'enfant rentre dans le centre et va se laver les mains avec d'eau et du savon.

2. Les enfants seront toujours accueillis par groupe d'âge et répartis par groupe de 10 enfants maximum.

*Le protocole sanitaire envoyé par le gouvernement sera respecté par l'équipe pour le bon déroulement des activités.*

- **PLUS D'ACCES DANS LE BUREAU** Les inscriptions, les tâches administratives se feront uniquement par mail à l'adresse [inscription@lagrangeaventure.fr](mailto:inscription@lagrangeaventure.fr) ou par téléphone.

- Le règlement des activités se fera par virement dans la mesure du possible ou par chèque, CESU, ANCV dans la boîte aux lettres située au portail de la mairie.

- A midi ou le soir, les enfants seront récupérés par les parents au portail.

- Les enfants seront à l'école maternelle de 8H00 à 17H30. En dehors de ces horaires, déposer ou récupérer votre enfant au centre de loisirs.

### **Accès au centre de loisirs :**

Voici le nouvel accès au centre de loisirs :



- La flèche bleue est l'arrivée des parents. Des traces au sol seront faites afin de respecter une distance minimum lors de l'attente de la prise en charge des enfants.

- La flèche blanche, sera pour le départ des parents.

- Le trait rose représente les barrières.

- Les traits verts, représentent les barrières qui délimiteront le centre en extérieur.

**UN ADULTE DOIT ACCOMPAGNER L'ENFANT.**